

2 directions au sein de la DG Politique de Contrôle changent de nom

“La dénomination de deux des directions d’encadrement de la DG Politique de Contrôle, la S5 (Secrétariat du Comité Scientifique) et la S6 (Banques de données & traçabilité) a été modifiée au 1^{er} janvier 2011, afin de mieux rendre compte de leurs tâches respectives. Depuis le premier janvier 2011 les noms suivants sont d’application :

- pour la **S5**: *DIRECTION D'ENCADREMENT POUR L'EVALUATION DES RISQUES*
- pour la **S6**: *DIRECTION D'ENCADREMENT POUR L'INTEGRATION DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE (DIIE)*

Les tâches essentielles liées à ces nouvelles dénominations sont :

S5: La *DIRECTION D'ENCADREMENT POUR L'EVALUATION DES RISQUES* est responsable du secrétariat du Comité scientifique et de l'appui technico-scientifique des services de l'AFSCA. La tâche essentielle est l'évaluation des risques dans la chaîne alimentaire.

S6: La *DIRECTION D'ENCADREMENT POUR L'INTEGRATION DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE (DIIE)* est la nouvelle dénomination utilisée pour décrire les tâches concernant l'intégration de l'information d'entreprise et le business intelligence. La Direction d'encadrement pour l'intégration de l'information d'entreprise réalise ses missions en collaboration avec une connaissance réseau se composant d'experts de la DG Politique de Contrôle et de collaborateurs faisant partie des groupes de travail BO. Cette Direction collabore de manière étroite non seulement avec les experts business mais également avec le service ICT qui prend en charge la réalisation technique.